**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Commission des finances (COFIN)

Soutien de la majorité de la COFIN à une motion demandant une baisse d'impôts de 5 points

Dans le cadre d'une séance dédiée à son analyse, la majorité de la COFIN a soutenu la motion Philippe Jobin et consorts – Remercier concrètement les contribuables vaudois en baissant les impôts sur les personnes physiques de 5 points dès 2023!

La majorité de la Commission des finances du Grand Conseil vaudois a rendu un rapport favorable à la motion Philippe Jobin et consorts, demandant de baisser, de 5 points, dès 2023, les impôts cantonaux des personnes physiques, domiciliées dans le canton. Un rapport de minorité a été annoncé.

Le parlement pourra ainsi prochainement débattre de cet objet dont l'effet sur les rentrées fiscales du Canton est estimé à quelque 150 millions par année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 mars 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
Gérard Mojon, Vice-Président de la Commission thématique de la santé publique